**Parcours de migrants en mer Méditerranée**

**Cas n°1 : Le parcours d'un réfugié du Soudan**

Complétez ce tableau à l’aide des documents fournis :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | localisation | Commentaire |
| **Lieu/pays de départ**  Qui part ?  Raisons du départ/objectifs des migrants |  |  |
| **Etapes du trajet**  Pour chaque étape, précisez si possible les conditions du trajet ou des arrêts = aides, difficultés et risques rencontrés, moyens de transport… |  |  |
| **Lieu/pays d’arrivée**  Durée totale du trajet  Durée du séjour si on la connaît  Conditions d’accueil dans le pays d’arrivée |  |  |
| Enjeux de cette migration :  Quelles conséquences cette migration a pour le territoire de départ et celui d’arrivée ? Quelles politiques mettent-ils en œuvre ? (attirer ou repousser ?) |  |  |

**Parcours de migrants en mer Méditerranée**

**Cas n°2 : la syrienne Fatina et ses enfants**

Complétez ce tableau à l’aide des documents fournis :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | localisation | Commentaire |
| **Lieu/pays de départ**  Qui part ?  Raisons du départ/objectifs des migrants |  |  |
| **Etapes du trajet**  Pour chaque étape, précisez si possible les conditions du trajet ou des arrêts = aides, difficultés et risques rencontrés, moyens de transport… |  |  |
| **Lieu/pays d’arrivée**  Durée totale du trajet  Durée du séjour si on la connaît  Conditions d’accueil dans le pays d’arrivée |  |  |
| Enjeux de cette migration :  Quelles conséquences cette migration a pour le territoire de départ et celui d’arrivée ? Quelles politiques mettent-ils en œuvre ? (attirer ou repousser ?) |  |  |

**Parcours de migrants en mer Méditerranée**

**Cas n°3 : Ibrahim, 20 ans, Ivoirien**

Complétez ce tableau à l’aide des documents fournis :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | localisation | Commentaire |
| **Lieu/pays de départ**  Qui part ?  Raisons du départ/objectifs des migrants |  |  |
| **Etapes du trajet**  Pour chaque étape, précisez si possible les conditions du trajet ou des arrêts = aides, difficultés et risques rencontrés, moyens de transport… |  |  |
| **Lieu/pays d’arrivée**  Durée totale du trajet  Durée du séjour si on la connaît  Conditions d’accueil dans le pays d’arrivée |  |  |
| Enjeux de cette migration :  Quelles conséquences cette migration a pour le territoire de départ et celui d’arrivée ? Quelles politiques mettent-ils en œuvre ? (attirer ou repousser ?) |  |  |

**Parcours de migrants en mer Méditerranée**

**Cas n°4 : Rostom et Yacine, Tunisiens**

Complétez ce tableau à l’aide des documents fournis :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | localisation | Commentaire |
| **Lieu/pays de départ**  Qui part ?  **Raisons du départ/objectifs des migrants** |  |  |
| **Etapes du trajet**  Si nécessaire !  Pour chaque étape, précisez si possible les conditions du trajet ou des arrêts = aides, difficultés et risques rencontrés, moyens de transport… |  |  |
| **Lieu/pays d’arrivée**  Durée totale du trajet  Durée du séjour si on la connaît  **Conditions d’accueil dans le pays d’arrivée** |  |  |
| **Enjeux de cette migration :**  Quelles conséquences cette migration a pour le territoire de départ et celui d’arrivée ? Quelles politiques mettent-ils en œuvre ? (attirer ou repousser ?) |  |  |

**Parcours de migrants en mer Méditerranée**

**Cas n°5 : Bahija et d’autres travailleuses marocaines**

Complétez ce tableau à l’aide des documents fournis :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | localisation | Commentaire |
| **Lieu/pays de départ**  Qui part ?  Raisons du départ/objectifs des migrants |  |  |
| **Etapes du trajet**  Si nécessaire !  Pour chaque étape, précisez si possible les conditions du trajet ou des arrêts = aides, difficultés et risques rencontrés, moyens de transport… |  |  |
| **Lieu/pays d’arrivée**  Durée totale du trajet  Durée du séjour si on la connaît  Conditions d’accueil dans le pays d’arrivée |  |  |
| Enjeux de cette migration :  Quelles conséquences cette migration a pour le territoire de départ et celui d’arrivée ? Quelles politiques mettent-ils en œuvre ? (attirer ou repousser ?) |  |  |

**Cas N°1 : Le parcours d'un réfugié du Soudan**

Adil est un réfugié soudanais. Il a débarqué seul, en France, en juillet. D'un parcours du combattant, celui-ci devra désormais en affronter un autre : celui des innombrables démarches administratives pour obtenir sa demande d'asile. Rencontre.

En août 2017, Adil\*, Soudanais venu du Darfour, une région de l'ouest du Soudan, fuit la politique du gouvernement soudanais. «Des villages entiers étaient détruits». Il fuit les milices janjawids se revendiquant comme «arabes». Un conflit sanglant dans son pays qualifié «d'enfer sur terre» par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui depuis 2003 oppose plusieurs ethnies religieuses. «C'est une guerre raciste», déclare Adil, d'une petite voix. «Après avoir quitté mon village avec ma famille, nous avons rejoint des camps de réfugiés». Ils se dirigent ainsi jusqu'à celui de Kalma (au Darfour), l'un des plus grands camps de déplacés du monde.

«Notre maison faisait dix mètres carrés». S'il souhaite travailler, il est alors soumis à des menaces, contraint de s'enrôler dans l'armée, ce qu'il refuse. Il décide alors de partir seul dans l'espoir d'un avenir meilleur, laissant sa famille derrière lui.

En 2015, il rejoint alors la Libye. «La vie en Libye aussi était difficile car il y a aussi beaucoup de racisme, de kidnappings». Des prises d'otage en échange desquelles la personne doit payer ou se livrer à du travail forcé, non payé. «J'ai dû travailler pour payer mon passeur», explique Adil.

Sur un bateau pneumatique d'une capacité de 100 places, 130 personnes étaient agglutinées à l'intérieur. «Certains sont morts asphyxiés à cause d'un manque d'oxygène dans le bateau».

**À la dérive durant sept jours**

Les migrants navigueront ainsi durant sept jours espérant tomber sur une patrouille de la marine italienne. «On est parti sans chaussures, sans rien, pas d'accessoires. Les deux premiers jours, nous n'avons rien mangé», raconte-t-il. Ils tombent ensuite sur un bateau de ravitaillement. Ils espèrent croiser une patrouille de la marine italienne, naviguant à l'aveugle jusqu'à ce qu'ils accèdent à la côte sicilienne. Ses empreintes seront ensuite saisies en Italie. Adil est accueilli dans un grand bâtiment dans lequel trouvent refuge plusieurs centaines de migrants.

Il se dirige ensuite jusqu'à Vintimille, à la frontière franco-italienne. «Je n'ai pas trouvé de place là-bas pour rester». Début août, il franchit la frontière, gravit les Alpes, avant de rejoindre Marseille. De là, il prend le train, sans ticket jusqu'à Paris et rejoint le camp de migrants porte de la Chapelle après avoir dormi dans la rue, dans des tentes. «C'est difficile à pied, quand on est perdu, sans rien», explique-t-il avec ses quelques mots de français.

À l'automne, il est envoyé au CAO de Decazeville. «Sur mon chemin, je dormais sur les routes, j'ai rencontré beaucoup de problèmes. Ici, je vis dans une maison. Les gens sont très gentils avec nous. Les bénévoles nous aident beaucoup. Ils nous font découvrir le département». Le CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation) accueille dans ses appartements douze migrants à Decazeville, quatre à Firmi et quatre à Cransac. Des cours de français leur sont proposés. Un check-up médical complet est réalisé dès leur arrivée.

*\* Le prénom a été changé*

Aurore Cros, article publié le 30/04/2018 dans la Dépêche

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/04/30/2789281-le-parcours-d-un-refugie-du-soudan.html>

**Cas N°2 : la syrienne Fatina et ses enfants**

**LE PARCOURS DE FATINA : D'ALEP À LA RÉGION LYONNAISE**

Fatina voulait se rendre en Europe pour soigner son mari, grièvement blessé aux yeux après un bombardement sur leur ville, Alep, en Syrie. Depuis décembre dernier, elle élève seule ses quatre enfants dans un Cada (Centre d'accueil et de demandeurs d'asile) près de Lyon, en France.

Depuis le début de la guerre en Syrie, près de 4 958 000 personnes ont fui le pays, selon les derniers chiffres du HCR de février 2017. Presque la moitié des réfugiés syriens sont des filles et des femmes, et comme Fatina, 25% sont des femmes de plus de 18 ans. Des filles et des femmes qui sont exposées à des violences, des agressions, à l'exploitation et aux violences sexuelles tout au long de leur parcours vers l’Europe. Celles qui arrivent en Europe sont confrontées à l’insécurité, au manque d'hygiène ou de soin, en particulier dans les centres d'accueil ou détention surpeuplés et inadaptés.

Fatina a quitté son pays avec son mari et leurs quatre enfants, deux filles de 7 et 5 ans et des jumeaux, une fille et un garçon, de 2 ans. « Notre situation économique s'était terriblement dégradée depuis l'incendie qui avait ravagé l'usine dans laquelle travaillait mon mari », raconte Fatina. « Nous n'avions plus d'argent, alors pour partir et trouver en Europe les soins adaptés aux problèmes occulaires de mon mari, nous avons dû récolter les dons nécessaires au voyage. » Arrivée en Turquie, la famille paye la traversée vers la Grèce 5000 livres turques (environ 1200 euros) par personne. Un trajet de cinq heures sur une embarcation de fortune. Le mari de Fatina n'a pas survécu au voyage. Le décès a été déclaré dans un hôpital, quelques jours après leur arrivée en Grèce. Commence alors le périple de Fatina, désormais veuve et responsable de quatre jeunes enfants.

Sur l'île de Lesbos, Fatina et ses enfants sont transférés dans un premier puis un second centre d'accueil de réfugiés. « La vie dans les camps était très difficile. Nous vivions sous une tente en plastique, sans rien à l'intérieur et il faisait très froid », décrit la jeune femme. « Pour accéder aux sanitaires, il fallait marcher dix minutes et l'eau des douches était glacée », se souvient Fatina. Plusieurs trajets quotidiens particulièrement difficiles pour une femme seule avec quatre jeunes enfants. « Partout où je vais je dois me déplacer avec eux, dans ces conditions, c'était très éprouvant », ajoute la maman. Fatina entend parler du programme de relocalisation. « Des tracts expliquant ce qu'est ce programme étaient distribués. Et puis, avec le bouche à oreilles, tout le monde en parlait », précise-t-elle. Près de trois mois après son arrivée sur l'île de Lesbos, la famille obtient une place dans un hôtel de Mytilène, capitale de l'île. Ils y restent deux mois, à attendre le transfert vers la France.

En septembre 2015, les Etats européens annoncent un grand plan de solidarité. Objectif : reloger 160 000 personnes depuis la Grèce et l'Italie dans d'autres pays d'Europe. En février 2017, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Seules 13.000 personnes ont été relogées. Certains pays n'ont accueilli personne. C'est le cas de l'Autriche, de la Hongrie et de la Pologne. La France a accueilli 282 personnes en provenance d'Italie et 2 476 de Grèce. Quand Fatina a appris qu'elle pourrait bénéficier avec ses enfants de ce programme, ses sentiments étaient partagés. « Nous venions avant tout en Europe pour sauver mon mari. Avec sa mort, je n'avais plus d'espoir, et je ne voyais plus l'intérêt de venir en France », murmure-t-elle. Son entourage lui explique qu'en France, ses enfants pourront vivre en paix, avoir accès à une bonne éducation. « Maintenant je suis là pour mes enfants », ajoute Fatina. « Les deux grands vont à l'école, les jumeaux ce sera pour la rentrée prochaine. » Si sa situation s'est améliorée, Fatina est inquiète : « c'est difficile pour une femme seule de s'occuper de quatre enfants si jeunes. » La famille vient d'obtenir un permis de séjour et devrait pourvoir s'installer dans un appartement dans les mois qui viennent.

Source : Site Internet d’Amnesty International, ONG de défense des droits humains 08.03.2017 <https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/le-parcours-de-fatina-dalep-a-la-region-lyonnaise>

**Cas N°3 :** **Ibrahim, 20 ans, Côte d’Ivoire**

**Un migrant: «Pour rien au monde, je ne le referai»**

Témoignage : Un jeune Ivoirien raconte son exil cauchemardesque entre son pays et la France. Quatre ans d'épreuves tragiques et d'humiliations.

« Pour rien au monde, je ne referai ce voyage. C'est pas digne d'un être humain, toutes ces humiliations...», lâche en pleurant Ibrahim Soumahoro, migrant ivoirien de 20 ans échoué en France, essuyant rageusement ses larmes.

Avec une franchise rare, il témoigne des épreuves tragiques endurées en près de quatre ans de migration entre son pays et la région française de Briançon (sud-est). Un exil qui, comme pour nombre de migrants ouest-africains interrogés par l'AFP à Briançon, devient rapidement, au fil d'expériences traumatisantes, une fuite sans retour possible. Le soir tombe dans la maison entourée de neige d'un bénévole de l'association «Tous migrants» qui a aidé Ibrahim à son arrivée. En jean et sweat à capuche, le jeune Ivoirien détourne son visage en tentant de maîtriser son émotion. Pendant ce voyage, «j'ai vu des gens mourir; je sais pas combien de fois j'ai flirté avec la mort», poursuit-il en reniflant. «Franchement, j'ai perdu quatre années».

Ses parents, originaires d'un village reculé, n'avaient «pas de moyens» et l'avait «abandonné» enfant auprès d'un oncle à Abidjan, qui l'a scolarisé. Mais ce dernier est tué pendant la crise post-électorale de 2010-2011. «Je suis reparti dans mon village; je n'allais pas à l'école, je faisais rien et j'ai décidé de revenir à Abidjan».

Il est hébergé par Mohamed, un ami, mais doit se débrouiller pour subvenir à ses besoins, à 13 ans. Il traîne dans la rue, avec des bandes organisées, deale un peu. «Avec mon ami, on s'est dit que c'était pas une vie».

En octobre 2013, Ibrahim a 15 ans. Ils décident de partir se «chercher» (émigrer, ndlr). Au Burkina Faso voisin, ils montent une petite salle de jeux vidéos et vivotent mais, en octobre 2014, le pays sombre dans la violence (…) . Ils s'enfuient au Niger, l'un des pays les plus pauvres du monde.

« On a entendu par le bouche à oreille qu'il y avait du boulot en Libye, que c'était un pays en reconstruction». Ibrahim a d'abord travaillé pendant quatre mois dans la ville de Gatrone (sud). Puis ils migrent à Sabha, qui se révèlera être le théâtre de «vente aux esclaves» de migrants.

L'espoir d'une vie meilleure d'Ibrahim va vite virer à un calvaire d'exploitation et de séquestration. « On s'est embarqués dans quelque chose d'inimaginable, qui a fait beaucoup de dégâts», lâche-t-il. «Tu es venu pour travailler, mais tu ne peux pas sortir au risque de te faire kidnapper», raconte-t-il en référence aux réseaux mafieux qui maltraitent et ne libèrent les migrants que contre rançon.

« On aurait voulu revenir en arrière, mais c'est là qu'on a su qu'en Libye, plus tu avances, moins tu peux te retourner. Tu es coupé du monde (...) tu sais pas comment faire», dit-il en secouant la tête. (…) Les deux amis n'ont plus qu'une idée: fuir cet enfer libyen. Selon le témoignage d'Ibrahim - qui rejoint celui de nombre de migrants - la seule option est alors de s'en remettre aux passeurs, qui les orientent vers l'Europe.

«Quand on te parle de la Méditerranée, ils te mettent dans la tête que la traversée dure 30 minutes (...) Des amis sont là-bas, on se dit pourquoi ne pas tenter notre chance». Via un réseau, ils partent à Tripoli. Ibrahim travaille deux mois chez un Libyen, mais en 2016, il est kidnappé et reste séquestré plusieurs semaines dans une prison. «Si tu n'as pas d'argent, tu pourris en prison; j'ai vu des gens dans des états là-bas (...) ils ont la peau sur les os (...) tu bois de l'eau salée, il y a des bestioles qui te piquent». «On était 100, le mec envoie 70 morceaux de pain et là les gens se battent, et les gardiens de prison nous filment, ça les fait rire...».

Après ce traumatisme, Ibrahim décide de rester enfermé chez son employeur libyen, qui lui a proposé de payer sa traversée de la Méditerranée contre des travaux à son domicile. Le voyage, «à 120 sur un zodiac», est fatal à l'ami d'Ibrahim, qui est désormais seul. Après la Sicile, il atterrit à Settima (Nord de l'Italie) et tombe malade. La neige, «à sept» dans une «tente sans chauffage, pas de toilettes», de l'eau gelée sans possibilité de se laver, rapporte-t-il.

«Il n'y avait pas de cours pour apprendre la langue», regrette Ibrahim, qui entend dire que d'autres migrants sont parvenus à entrer en France par le col de l'Echelle, périlleux mais sans poste frontière. En janvier 2017, en plein hiver, il entame avec d'autres la traversée des Alpes depuis Bardonecchia (Italie) jusqu'à Névache (France). L'épreuve durera deux jours et une nuit dans une cabane sous une tempête.

Ibrahim s'interrompt, il fait désormais nuit noire. Grâce à l'aide de bénévoles, il a été accepté dans un lycée professionnel pour une formation d'aide à la personne, qui débute mi-mars. Cela fera un an et deux mois qu'il est en France. Il n'a toujours pas de papiers. Son quotidien a été marqué par la précarité, la solitude et la déprime. «J'ai pas un endroit fixe où rester, je pars de famille en famille».

«Tu te poses des questions, pourquoi tu es là en fait ? Tu te dis que t'es pas utile, que tu sers à rien; la vie d'un homme, c'est pas rester là à ne rien faire, c'est te sentir occupé» et savoir «que tu apportes quelque chose de positif à la société».

Source : le site Internet de La Tribune de Genève, 3 mars 2018, <https://www.tdg.ch/monde/migrant-monde-referai/story/29533270>

**Cas n°4 : Rostom et Yacine, Tunisiens**

**Rostom et Yacine, étudiants ingénieurs en France, veulent assurer leur avenir**

A la Maison du Maroc, Rostom Gharbi et Yacine Ben Baccar résident depuis trois mois à Paris pour compléter leurs études faites en Tunisie. Un véritable avantage pour leur avenir.

Rostom Gharbi et Yacine Ben Baccar sont deux Tunisiens qui logent dans la Maison du Maroc dans la cité universitaire internationale à Paris. Cela peut paraître curieux mais chaque maison doit avoir un quota de nationalités étrangères pour éviter l’entre-soi. Dans cet écrin du Maroc en plein centre de Paris, il y a donc dix Tunisiens, des Chinois, un Mexicain et beaucoup de Marocains.

Les deux jeunes hommes de 22 et 23 ans sont arrivés en France il y a trois mois. Ils font leurs études non loin de là dans une des prestigieuses grandes écoles d’ingénieurs, Télécom ParisTech.

**Recrutés en Tunisie**

Ces deux jeunes étudiants ont été recruté par l’école parisienne lorsqu’ils étaient encore à Tunis. *« Les dix premiers de notre promotion ont été tous recrutés par l’école. Il y a un partenariat entre les deux écoles. Télécom ParisTech s’est déplacé exprès en Tunisie pour nous rencontrer et nous faire passer des entretiens. Elle s’est occupée également de tous les papiers administratifs. Il n’y a eu aucun problème pour le visa »* raconte Rostom. Une chance pour ces étudiants tunisiens car ce n’est pas le cas pour tous les étudiants étrangers d’autres filières. L’école s’est donné les moyens d’aller chercher l’élite tunisienne afin de garantir sa renommée.

Ces étudiants, plein d’ambition, trouvent que la Tunisie n’est pas à la hauteur de leurs espérances. Pour eux, venir étudier en France correspond mieux à leurs attentes pour leur future vie professionnelle. *« En Tunisie, les gens se contentent de ce qu’ils ont. Tant qu’ils ont un peu d’argent pour vivre c’est suffisant. Mais depuis que je suis petit, je veux réussir dans la vie. J’ai eu une enfance difficile, j’ai été maltraité et j’ai envie de m’en sortir. J’ai bossé pour être là où je suis aujourd’hui. Je veux avoir des défis, résoudre des problèmes et en Tunisie, on se contente de ce qu’il y a. En France, il y a plus d’ambition et le niveau est beaucoup plus élevé, c’est intéressant de relever ces défis »* s’exprime Rostom.

**Un emploi assuré dans des grandes entreprises**

Leur avenir leur semble plus propice en France ou ailleurs. Les anciens élèves sont très rapidement embauchés, à peine un mois après leur sortie selon les deux jeunes étudiants. *« Les anciens élèves font partie de grandes boîtes de conseils comme EY ou encore Capgemini. »* Pas d’inquiétude non plus au niveau du salaire : les employeurs promettent un salaire aux environs de 3000 euros par mois pour un premier travail. Une somme astronomique par rapport au SMIC tunisien qui s’élève à seulement 400 dinar soit environ 130 euros.

Rostom souhaite travailler en France après les deux années à Télécom ParisTech. Quant à Yacine il espère trouver un emploi en Australie ou en Grande Bretagne. Ils n’ont pas envie de retourner en Tunisie mais compte bien envoyer un peu d’argent à leur famille. *« Si on envoie juste cent euros ça fera la différence pour eux au pays. Les conditions sont difficiles donc on doit les aider. Et puis plein de monde fait cela donc si tu ne le fais pas tu te sens l’obligation de le faire »* explique Rostom.

Les deux étudiants n’ont pas le mal du pays pour le moment mais regrettent une seule chose : la chaleur tunisienne.

Alice Pattyn, 15 décembre 2017, étudiante au CELSA <https://celsalab.fr/2017/12/15/rostom-et-yacine-etudiants-ingenieurs-en-france-veulent-assurer-leur-avenir/>

**Cas n°5 : Bahija et d’autres travailleuses marocaines**

**Saisonnières marocaines en Espagne. Confidences des « Dames des fraises ».**

*9.000 travailleuses agricoles se rendront cette année, à Huelva. Les saisonnières marocaines en Espagne ont été rarement écoutées. Ces femmes courageuses se confient aux «Inspirations ÉCO». Récit à cœur ouvert.*

Elles en ont gros sur le cœur. À quelques jours de leur départ, des saisonnières agricoles embauchées en Espagne se livrent. Mouna, Fatima, Khadija et Bahija, chacune raconte ses peines et ses joies. Lors d’une séance de sensibilisation organisée par l’Agence nationale de la promotion de l’emploi et des compétences (ANAPEC) à Beni Mellal, le 6 février, ce groupe de quarante saisonnières réclame l’amélioration de leurs conditions de travail. Certes, les critiques à l’adresse des autorités marocaines et les patrons espagnols sont mesurées. Il demeure que ces confidences révèlent le décalage entre les droits prévus pour ces ouvrières et les pratiques sur le terrain. Une constante : les droits des ouvrières ne sont pas toujours protégés. Elles demeurent soumises à la bonne volonté de leur «jefe», le patron espagnol.

Bahija porte les stigmates du dur labeur. Ses mains sont abîmées par le temps et le travail de la terre. Son visage est tané par le soleil. L’essentiel pour elle, sa dignité est intacte. Cette travailleuse du village de Kir afat, province de Fquih Ben saleh, se rendra en Espagne pour une deuxième année consécutive (Le transport est pris en charge par l’employeur, à partir du port de Tanger). «J’attends toujours ma confirmation», précise-t-elle. Signal positif : «Aujourd’hui, un premier groupe de huit saisonnières a déjà fait son départ de Béni Mellal vers l’Espagne», annonce Tarik Aboulkhair, directeur provincial de l’ANAPEC Béni Mellal. La région de Béni Mellal-Khénifra est un large bassin de recrutement pour les Espagnoles. 1.200 travailleuses partiront de cette région. «800 femmes ont été sélectionnées dans la province», indique le directeur de l’ANAPEC. La sélection s’est déroulée à Marrakech en présence du patronat agricole espagnol. Maintenant démarre l’étape de la sensibilisation des ouvrières. «Cette étape avait disparu en 2012», rappelle Chadia Arab, chercheuse spécialisée dans les migrations internationales. Le scandale de l’an passé et les accusations d’harcèlement sexuel portées par des travailleuses a remis en scelle le programme de sensibilisation et le dispositif d’accompagnement en Espagne. La séance de ce matin s’est transformée en déballage des femmes sur la réalité de leurs conditions de travail dans les champs agricoles de Huelva. (…) Les répétitrices, ouvrières qui ont à leur actif plusieurs saisons espagnoles apostrophent l’animateur et apportent des rectificatifs aux informations de l’ANAPEC. Le temps de l’exposé, ces ouvrières prennent le pouvoir. Admiratives, les «nouvelles» tendent l’oreille et comparent entre l’exposé et leur vécu à Huelva. (…)

Dans le volet «droits», l’ANAPEC indique que le salaire journalier des saisonnières à Huelva varie entre 32 et 37 euros/jour, soit cinq fois plus que le salaire journalier des travailleuses agricoles au Maroc. (…) Ce salaire rend attractif l’offre d’emploi espagnole. (…) «Les heures supplémentaires doivent aussi être payées par vos employeurs», insiste Aboulkhair de l’ANAPEC. Habiba, ouvrière avec une année d’expérience en Espagne rumine sa colère. «Mon employeur nous payait rarement ses heures» supplémentaires, avance-t-elle. (…) Du côté des «responsabilités» des saisonnières, les agents de l’ANAPEC soulignent l’obligation de retour après la fin du contrat et la nécessité de se comporter «correctement» lors du séjour \* . (…) En matière de soins de santé et selon les témoignages recueillis auprès des ouvrières, elles seraient abandonnées à leur sort. Khadija originaire du village d’Afourar : «Quand on tombe malade, le patron se contente de nous donner des comprimés. Il rechigne à nous transporter chez le médecin». Une version des faits confirmée par d’autres ouvrières : «Voir le médecin, c’est le chemin de croix. Cela suppose de perdre une journée de travail et de payer 5 euros au transporteur clandestin». (…) 19.000 Marocaines partent, le temps d’un court et précaire séjour (les contrats sont de 3 mois) récolter une centaine d’euros au grand bénéfice des seigneurs espagnols de l’or rouge, la fraise.

\* Priorité est donnée aux femmes mariées, ayant des enfants.

Source : SALAHEDDINE LEMAIZI, site internet d’un journal économique marocain, le 9 février 2019 <https://leseco.ma/saisonnieres-marocaines-en-espagne-confidences-des-dames-des-fraises/>